



www.asfa.re

ACCOMPAGNER
LA PERSONNE
EN SITUATION DE
HANDICAP DANS
SON QUOTIDIEN



Une équipe
administrative
et pédagogique
disponible



Le fonctionnement de
l'Institut est assuré
grâce au soutien, de
la Région Réunion
et du fonds Social
Européen



Cette formation est financée par le Fonds
Social Européen et la Région Réunion.
L'Union Européenne et la Région Réunion
investissent dans votre avenir.

Institut Régional de Formation en Ergothérapie

Une formation technique, une
approche humaniste, un projet
professionnel personnalisé



La réponse à un besoin

L'Institut Régional de Formation en Ergothérapie (IRFE) est né de la volonté conjointe du Conseil Régional de la Réunion, de l'Agence Régionale de Santé et de l'Association St-François d'Assise. Il admet vingt étudiants en première année majoritairement en formation initiale et quelques dossiers d'admission en reconversion professionnelle.

L'IRFE est le premier Institut Régional de Formation en Ergothérapie Outre Mer.

Evaluer, limiter ou compenser les situations de handicap et de dépendance

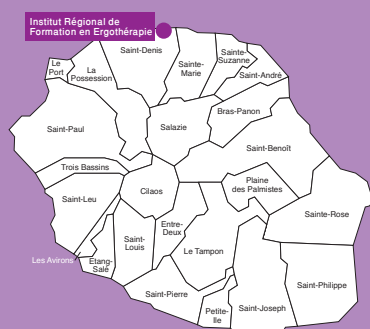
Exercer le métier d'ergothérapeute, c'est mettre en œuvre toutes les ressources possibles pour permettre à une personne de retrouver ou de maintenir ses activités professionnelles, sociales, de loisirs, qu'une situation de handicap aurait pu entraver.

L'ergothérapie s'exerce en équipe pluri professionnelle, avec d'autres acteurs de santé, des travailleurs sociaux, des enseignants.



LES DOMAINES DE FORMATION SONT :

- Sciences humaines, sociales et droits
- Sciences médicales
- Fondement et processus de l'ergothérapie
- Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapie
- Méthodes de travail
- Intégration des savoirs et postures professionnelles de l'ergothérapie.



3 années de formation sur un modèle universitaire

■ L'accès se fait prioritairement à l'issue de la **PACES** (Première Année Commune des Etudes de Santé) préparée à l'UFR Santé de l'Université de la Réunion ou de la première année de licence **STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de l'Université de la Réunion.



■ Quelques places sont accessibles aux titulaires d'un diplôme paramédical ou d'une licence ; les modalités spécifiques sont disponibles sur le site de l'ASFA www.asfa.re (**rubrique IRFE**).

■ La formation comprend un total de 2000 heures d'enseignement et de 1260 heures de stage sur les terrains de pratique professionnelle.

■ Le diplôme d'Etat est délivré au bout de 6 semestres de formation après l'obtention de 180 crédits ECTS.

Il donne droit au grade de licence pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre une formation en Master.

Débouchés professionnels

Ils sont nombreux et sont amenés à se développer non seulement à la Réunion, mais sur l'ensemble du territoire national. Outre la possibilité de s'installer en cabinet libéral, les principaux secteurs d'emploi sont :

- les hôpitaux et centres hospitaliers, en particulier dans les services de Soins de Suite et de Réadaptation
- les centres de rééducation et réadaptation fonctionnelle
- les structures d'accueil pédiatrique (Centre d'éducation motrice, service d'éducation spéciale et de soins à domicile...)
- les lieux de vie tels que Maison de retraite, foyer de vie médicalisé, maison d'accueil spécialisée, établissement d'hospitalisation pour personnes âgées dépendantes
- l'ensemble des dispositifs qui permettent d'accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches ou aidants
- les collectivités territoriales, les fabricants et fournisseurs d'aides techniques...



■ Contact :

A.S.F.A. Institut Régional de Formation en Ergothérapie (IRFE)
60, rue Bertin CS 81010 – 97404 SAINT DENIS CEDEX.

■ Tél : 0262 90 91 01 ■ mail : sec.irfe@asfa.re ■ www.asfa.re